

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Cours de musique de la commune de Frisange



**Enseignement musical
Division inférieure**

Année scolaire 2019/2020

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la Commune de Frisange.

DETAILS DES COURS

ÉVEIL MUSICAL	- Éveil musical : 1 ^{ère} année (1h / semaine)	jeudi 13h00 - 14h00 mardi 13h00 - 14h00 (en cas de dédoublement de classes)
	- Éveil musical : 2 ^e année (1h / semaine)	jeudi 14h00 - 15h00 vendredi 13h00 - 14h00 lundi 13h00 - 14h00
Condition d'admission	- Éveil musical: à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31.08) / cycle 2.1 de l'École Fondamentale	
FORMATION MUSICALE (solfège)	- 1 ^{ère} année (1h / semaine)	mardi 14h00 - 15h00 mardi 15h00 - 16h00
	- 2 ^e année (1h30 / semaine)	jeudi 15h00 - 16h30 lundi 16h00 - 17h30 (en cas de dédoublement de classes)
	- 3 ^e année (2h / semaine)	mardi 16h00 - 18h00 vendredi 16h00 - 18h00 (en cas de dédoublement de classes)
	- 4 ^e année (2h / semaine)	jeudi 16h30 - 18h30
	- 1 ^{ère} année adulte (2h / semaine)	(en collaboration avec la commune de Hesperange)
Condition d'admission	- 1 ^{ère} année: à partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale	
Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.	
FORMATION INSTRUMENTALE Cours de 20 à 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Bois</u>: flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton) - <u>Cuivres</u>: trompette / bugle / cor, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone - <u>Percussion, drumset</u> (drumset: après le diplôme de 1^{er} cycle en percussion) - <u>Piano</u> (uniquement pour les résidents de la Commune de Frisange) <p>Formation Piano : Le piano ne pourra être choisi que comme 2^e instrument !</p>	
Condition d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Vents/Percussion : Avoir accompli les 2 ans d'initiation à la musique ou 1 année de solfège (1^{ère} année ou 2^e année) ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/ test d'admission - Piano : Avoir au moins une année de solfège (1^{ère} année ou 2^e année) (à partir du cycle 3.1 de l'École Fondamentale) 	
FORMATION CHORALE	- Chant choral pour enfants (à partir de 7 ans)	
Condition d'admission	- A partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale.	

Rentrée scolaire : 16 septembre 2019

FRAIS D'INSCRIPTION

Eveil musical et formation musicale (Enfants et Adultes)	60 € pour résidents 120 € pour non-résidents
Formation instrumentale (Enfants et Adultes)	60 € pour résidents* 300 € pour non-résidents**
Formation chorale	60 € pour résidents 120 € pour non-résidents

* 60 € pour chaque cours supplémentaire (résidents)

** 300 € pour chaque cours supplémentaire (non-résidents)

Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site:
<https://www.ugda.lu/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

RENSEIGNEMENTS

Administration Communale de Frisange
Monsieur Marc Flies (Tél: 23 66 84 08 50 / marc.flies@frisange.lu)

Responsable de l'École de musique de l'UGDA
Madame Pascale Reding (Tél: 621 13 77 92 / pascale.reding@ugda.lu)



Remise nationale des diplômes du 3 février 2019 - élèves de la Commune de Frisange
(Photo: Jean-Marc "Lupo" Ludowicy)

Fiche d'inscription 2019/2020 Cours de musique de la Commune de Frisange

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **7 juin 2019 au plus tard** à :

Commune de Frisange

10, Munnerëferstrooss

L - 5750 Frisange ou marc.flies@frisange.lu

La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

Nom et prénom de l'élève												
Lieu et date de naissance												
Matricule national												

Le (la) soussigné(e)

Nom et prénom (parents/tuteurs)
Rue et numéro
Code postal et localité
Téléphone et/ou GSM
E-Mail

désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>	ma fille <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--

ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
---------------------------------------	---------------------------------------

aux cours de musique suivants

Éveil musical	1 ^{ère} année (jeudi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>	1 ^{ère} année (en cas de dédoublement de classes) (mardi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>
	2 ^e année (jeudi 14h00 à 15h00) <input type="checkbox"/>	2 ^e année (vendredi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>
	2 ^e année (lundi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>	
Formation musicale (solfège)	1 ^{ère} année (mardi 14h00 à 15h00) <input type="checkbox"/>	1 ^{ère} année (mardi 15h00 à 16h00) <input type="checkbox"/>
	2 ^e année (jeudi 15h00 à 16h30) <input type="checkbox"/>	2 ^e année (en cas de dédoublement de classes) (lundi 16h00 à 17h30) <input type="checkbox"/>
	3 ^e année (mardi 16h00 à 18h00) <input type="checkbox"/>	3 ^e année (en cas de dédoublement de classes) (vendredi 16h00 à 18h00) <input type="checkbox"/>
	4 ^e année (jeudi 16h30 à 18h30) <input type="checkbox"/>	
	1 ^{ère} année adulte (en collaboration avec Hesperange) <input type="checkbox"/>	
Formation instrumentale	Instrument: _____	
Formation chorale	Chant choral pour enfants (à partir de 7 ans) <input type="checkbox"/>	

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique):	
	Solfège:	
	Instrument (préciser):	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/ concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisées par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnées dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Vendredi 7 juin 2019

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.